

Demande d'inscription

Participant			
Nom :		Prénom :	
Fonction :			
<i>(Pour les Habitants Usagers Citoyens , précisez si vous êtes engagés dans un organisme)</i>			
Adresse :			
C.P.		Ville :	
Tel :		Mail :	

Organisme			
Nom :		Prénom :	
Fonction :			
<i>(Pour les Habitants Usagers Citoyens , précisez si vous êtes engagés dans un organisme)</i>			
Adresse :			
C.P.		Ville :	
Tel :		Mail :	
Convention de formation :	OUI		NON

	Titre de la formation	Durée	Prix	Dates
	Découvrir la démarche communautaire en santé	1 jour	HUC = 20 €* P.E.= 275 €	12 juin
	Mobiliser et travailler ensemble avec les habitants-usagers-citoyens	2 jours	HUC = 20 € P.E.= 480 €	13-14 juin
	Méthodologie de projet en démarche communautaire	1 jour	HUC = 20 € P.E.= 275 €	15 juin
	Evaluation partagée	1 jour	HUC = 20 € P.E.= 275 €	16 juin
	Outils d'animations pour la mobilisation et l'implication des acteurs	1,5 jours	HUC = 20 € P.E.= 380 €	3-4 juillet
	Animer un World café	½ jour	HUC = 20 € P.E.= 175 €	4 juillet
	Conduire un diagnostic en marchant Animer un atelier de l'avenir et autres outils	2 jours	HUC = 20 € P.E.= 480 €	5 -6 juillet
	L'ensemble des formations 1 à 5	9 jours	P.E. = 1800 €	
	<i>HUC = Habitant, Usager, Citoyen P.E. : Professionnels - Elus</i>		Total	

*En cas de participation à plusieurs formations, le paiement n'est qu'une fois.

Conditions générales

1. Formation

- Inscription

La demande d'inscription se fait par voie postale ou par mail. L'inscription est validée par la convention signée (en double exemplaire) et le règlement du stage.

- Annulation

Tout stage commencé est dû. Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 15 jours avant le début du stage, il sera alors remboursé.

En cas de non-respect de ce délai, le montant intégral du stage est dû.

En cas de force majeure (maladie / pièce justificative), un remboursement ou d'autres dates vous sont proposées dans la mesure du possible.

Le déroulement effectif du stage est lié au nombre de participants : l'Institut Renaudot se réserve le droit de reporter ou d'annuler un stage jusqu'à trois jours avant la date prévue.

- Tarif / paiement

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme, en euros, toutes taxes comprises.

Les frais de restauration ne sont pas compris dans le tarif du stage.

2. Information préalable aux stagiaires :

Avant son inscription définitive, sont envoyés pour le stagiaire la fiche de formation avec les objectifs de la formation, le programme, les méthodes pédagogiques, les modes d'évaluation, les horaires et lieu, les titres et qualités du formateur.

3 . Organisation administrative :

- Une feuille d'émargement est signée par les participants au stage et par le formateur par demi-journée.

- Une attestation de formation est délivrée en fin de formation (conformément à l'article L.6353-1 al.2 du Code du travail) en double exemplaire :

Un exemplaire est destiné au stagiaire,

l'autre est destinée à l'employeur pour la prise en charge de la formation par l'OCPA.

- Une fiche d'évaluation de l'action de formation est remplie par le stagiaire en fin de formation et remise à l'Institut Renaudot.

Informations Pratiques

N° de déclaration : **11 7539473 75**

N° de SIRET : **327 167508 00040**

Horaires : **9 H – 17 H (accueil à partir de 8 H 45)**

Lieu : Il est précisé sur la convocation qui vous sera adressée au plus tard 15 jours avant le début du stage.